

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DU BURUNDI



DIRECTION GENERALE

TITRE : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
DEFINITIF
DU QUATRIEME TRIMESTRE 2023 ET PROVISoire
DU PREMIER TRIMESTRE 2024



Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA, Tél.: (+257) 22 21 67 34 / 22 22 22 22 29/ 22 21 67 35/22 22 26 35/22281063E-Mail : ins.burundi@gmail.com , Site Web : www.INSBU.bj

Devise : « En marche avec des statistiques fiables au service du développement »

Equipe technique

Supervision générale

1. Directeur Général :

NDAYISHIMIYE Nicolas

Coordination technique

1. Directeur Technique :

DUNIA Prudence

Equipe de rédaction :

1. Mr NDIKUMANA Brévelien Chef de service a.i « Etudes et Statistiques des Entreprises »
2. Mme Meldine NIZIGIYIMANA, cadre en charge des statistiques auprès des entreprises
3. Mr Gervais NDAYISABA, cadre en charge des statistiques auprès des entreprises

Diffusion :

1. Chef de la cellule « Traitement, Publication, Diffusion, Archivage et Documentation Statistique » : Spès NIMBONA

Date de production : **26 juillet 2024**

Date de publication : **26 juillet 2024**

Table des matières

Equipe technique.....	2
Table des matières.....	3
Liste des Tableaux	3
Liste des graphiques.....	3
Sigles et abréviations.....	4
I. Résumé de la méthodologie	5
I. 1. Définition.....	5
I. 2. Champ de l'indice	5
I.3. Principales utilisations	5
II. Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle.....	6
II. 1. Situation de croissance continue de l'IHPI définitif du quatrième trimestre 2023 et provisoire du premier trimestre 2024.....	6
II. 2. Analyse sectorielle de l'IHPI définitif du quatrième trimestre 2023 et provisoire du premier trimestre 2024.....	8
III. Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle par type d'industries.....	13
ANNEXES.....	15

Liste des Tableaux

Tableau 1: Indices de la production industrielle par branches regroupées, de T1 2019 à T1 2024.....	7
Tableau 2: Indices de la production industrielle par branches regroupées des industries alimentaires et de tabac de T1 2019 à T1 2024.....	9

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle de T1 2007 à T1 2024	6
Graphique 2 : Evolution de l'indice brut des industries alimentaires et de tabac de T1 2007 à T1 2024.....	8
Graphique 3 : Evolution de l'indice brut des industries pétrolières, chimiques, caoutchoutiques et plastiques de T1 2007 à T1 2024.....	10
Graphique 4 : Evolution de l'indice brut des industries métalliques de T1 2007 à T1 2024.....	11
Graphique 5 : Evolution de l'indice brut des autres industries de fabrication de T1 2007 à T1 2024	11
Graphique 6 : Evolution de l'indice brut de la production de l'énergie de T1 2007 à T1 2024.....	12
Graphique 7 : Evolution des indices par types d'industries de T1 2007 à T1 2024.....	14

Sigles et abréviations

AFRISTAT : Observatoire Économique et Statistique de l'Afrique subsaharienne

IHPI : Indice Harmonisé de la Production Industrielle

IPI : Indice de la Production Industrielle

INSBU : Institut National de la Statistique du Burundi

NAEMA : Nomenclature des Activités des Etats Membres d'AFRISTAT

n.c.a : non compris ailleurs

NOPEMA : Nomenclature des Produits des Etats Membres d'AFRISTAT

Ti : ième Trimestre de l'année, $i=1, 2, 3, 4$,

% : Pourcentage

I. Résumé de la méthodologie

I. 1. Définition

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indice élaboré selon la méthodologie commune des Etats membres d'AFRISTAT adoptée le 16 avril 2009 à Ouagadougou (Burkina Faso). L'IHPI se définit comme un indicateur qui permet de mesurer l'évolution de la production des unités industrielles exerçant leurs activités sur le territoire national à une période bien définie. L'IHPI est un indice de Laspeyres qui mesure entre deux trimestres l'évolution moyenne de la production des entreprises industrielles, et ne prend en compte que leurs activités productrices.

I. 2. Champ de l'indice

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, l'IHPI concerne uniquement le secteur secondaire. L'univers géographique de l'IHPI est l'ensemble du territoire burundais. La population cible est composée des unités du secteur secondaire qui mènent l'activité industrielle à titre principal ou secondaire. Cependant, l'IHPI n'est pas calculé sur tous les produits caractérisant le tissu industriel burundais. En effet, il est calculé sur base d'un échantillon composé de 56 produits, regroupés en 22 sous branches qui composent les 13 branches d'activités. De plus, pour question de comparabilité avec les autres pays, la classification des branches d'activités et des produits est faite à partir des nomenclatures établies par AFRISTAT pour ses Etats membres, à savoir la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) et la Nomenclature des Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA).

Les 13 branches d'activités concernées pour le calcul de l'IHPI forment 8 branches regroupées qui sont :

- Industries extractives ;
- Industries alimentaires et de tabac ;
- Industries textiles et du cuir y compris « l'égrenage du coton » ;
- Industries du papier et cartons, édition et imprimerie ;
- Industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques ;
- Industries métalliques ;
- Autres industries de fabrication ;
- Electricité, gaz et eau,

Les données de base pour le calcul de l'IHPI sont recueillies au cours d'une enquête trimestrielle que l'INSBU mène auprès des entreprises industrielles qui composent l'échantillon. L'année de base ou l'année de référence de l'IHPI est 2007 et les pondérations des branches d'activités et des produits portent sur leurs chiffres d'affaires hors taxe de 2007.

I.3. Principales utilisations

L'IHPI fournit une mesure du rendement économique du tissu industriel du pays. Il revêt plusieurs utilisations dont les principales sont :

- Utilisation de façon périodique comme un des quatre grands indicateurs macroéconomiques de santé de l'économie avec les prix, le commerce extérieur et l'emploi ;
- Contribution au diagnostic conjoncturel, car les pouvoirs publics attachent un grand intérêt à l'aspect cyclique de l'évolution de la production, dans la mesure où les processus cumulatifs de la croissance et de la récession jouent un rôle important dans les modèles d'analyse conjoncturelle ;
- Comparaison de la croissance annuelle de la production des industries nationales avec celles des industries des autres pays.

II. Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle

II. 1. Situation de croissance continue de l'IHPI définitif du quatrième trimestre 2023 et provisoire du premier trimestre 2024

Graphique 1 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle de T1 2007 à T1 2024

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

La production globale de l'industrie au quatrième trimestre 2023 a connu une augmentation de 10,4% par rapport au même trimestre de l'année 2022. Quatre principaux secteurs sont intervenus à cet accroissement de la production dont le secteur énergétique (51,5%), le secteur des industries alimentaires et de tabac (2,1%), celui des industries métalliques (67,3%) et celui des industries pétrolières, chimiques et plastiques (30,7%). Ces secteurs ont contribué 6,5 ; 1,8 ; 1,4 et 0,7 points de pourcentage à l'amélioration de la production industrielle.

Analysé au premier trimestre 2024, la production industrielle s'est légèrement améliorée de 2,7% en glissement annuel. Les principaux intervenants à cette croissance sont les industries énergétiques, les industries pétrolières, chimiques et plastiques, et les industries métalliques. La production de ces trois secteurs a connu des hausses de 11,9% ; 31,1% et de 25,7% respectivement avec des contributions positives de 2,3 ; 0,8 ; et de 0,7 points de pourcentage à cette décroissance.

N.B :

1) Les productions des industries extractives (tourbe) et textiles (coton fibre) sont saisonnières et sont donc disponibles au cours du deuxième et du troisième trimestre.

2) Le troisième trimestre est une période où la majorité des entreprises réalisent des productions élevées par rapport aux autres trimestres car c'est à cette période même où se réalisent beaucoup d'activités de construction, des préparatifs scolaires au niveau des imprimeries, mais aussi des fêtes au niveau des ménages.

3) La production de l'industrie énergétique est en hausse depuis janvier 2023 suite aux nouvelles centrales hydroélectriques de Ruzibazi et de Rutumo qui contribuent plus de 30% de la production totale de l'électricité.

Tableau 1: Indices de la production industrielle par branches regroupées, de T1 2019 à T1 2024

BRANCHES REGROUPEES		Ind. extractives	Ind. Alimentaires et tabac	Ind. Textiles et cuir, y compris «égrenage du coton »	Ind. Papier, carton et édition, imprimerie	Ind. Pétrolières, chimiques, plastiques	Ind. Métalliques	Autres ind. de fabrication	Électricité, gaz et eau	ENSEMBLE
Pondérations		77,4	7833,6	103,9	165,2	245,7	209,8	149,5	1215	10000
2019	T1	0,0	127,5	0,0	0,2	138,2	46,7	18,0	187,5	127,3
	T2	0,0	132,2	0,0	0,1	167,6	70,6	15,1	201,7	133,9
	T3	665,2	172,8	91,9	0,3	149,4	264,8	55,9	199,6	175,8
	T4	0,0	143,0	0,0	1,0	241,3	174,4	59,2	192,3	145,9
2020	T1	0,0	133,7	0,0	0,2	206,0	147,6	23,5	199,6	137,5
	T2	0,0	134,0	0,0	0,7	168,5	159,6	19,3	240,8	142,0
	T3	605,9	175,9	91,9	1,6	253,0	276,8	25,7	199,9	180,2
	T4	0,0	152,4	0,0	6,7	210,1	231,6	25,7	197,7	154,0
2021	T1	0,0	140,2	0,0	2,0	179,9	190,0	23,5	185,0	141,1
	T2	153,2	147,9	0,0	4,3	183,4	306,7	19,3	191,4	151,6
	T3	621,8	166,6	128,3	3,9	220,4	352,2	30,5	206,6	175,1
	T4	0,0	152,2	0,0	7,5	237,6	193,0	25,1	198,3	153,7
2022	T1	0,0	145,1	0,0	1,4	214,7	209,9	20,5	207,3	148,9
	T2	380,2	160,6	0,0	3,4	161,4	142,4	17,1	209,7	161,5
	T3	726,5	173,3	82,3	1,0	202,4	303,8	28,2	176,1	175,4
	T4	0,0	170,3	0,0	1,2	140,1	161,0	22,5	168,1	161,0
2023	T1	0,0	143,7	0,0	0,5	152,0	204,3	17,3	239,8	150,0
	T2	144,7	150,8	0,0	1,8	157,2	191,4	15,3	254,5	158,3
	T3	691,5	178,6	220,4	0,9	164,1	277,4	25,6	243,9	187,4
	T4	0,0	173,9	0,0	0,2	183,1	269,3	23,4	254,8	177,7
2024	T1	0,0	141,6	0,0	0,0	199,3	256,9	17,0	268,4	154,0
Var. (%)	Trimes.	-100,0	-2,6	-100,0	-76,9	11,6	-2,9	-8,6	4,4	-5,2
	Gliss. annuel	-	2,1	-	-82,7	30,7	67,3	4,0	51,5	10,4
Contribution trimestrielle	T4 2023/T3 2023	-2,9	-1,9	-1,2	0,0	0,2	-0,1	0,0	0,7	
Contribution annuelle	T4 2023/T4 2022	0,0	1,8	0,0	0,0	0,7	1,4	0,0	6,5	
Var. (%)	Trimes.	-	-18,6	-	-86,4	8,8	-4,6	-27,3	5,3	-13,3
	Gliss. annuel	-	-1,5	-	-94,1	31,1	25,7	-2,0	11,9	2,7
Contribution trimestrielle	T1 2024/T4 2023	0,0	-14,3	0,0	0,0	0,2	-0,1	-0,1	0,9	
Contribution annuelle	T1 2024/T1 2023	0,0	-1,1	0,0	0,0	0,8	0,7	0,0	2,3	

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

Remarques : 1) Pour le cas où l'indice est égal à 0, cela signifie que la production est nulle pour ce trimestre, car c'est une production saisonnière.

2) La variation trimestrielle de l'indice correspond à la variation enregistrée entre la valeur de l'indice du trimestre sous analyse par rapport à celle du trimestre précédent de la même année, tandis que le glissement annuel est calculé en prenant la valeur de l'indice du trimestre sous analyse sur celle du même trimestre, mais de l'année précédente.

3) La contribution d'une branche d'activité à la variation de l'indice est égale au produit de son taux de croissance par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

II. 2. Analyse sectorielle de l'IHPI définitif du quatrième trimestre 2023 et provisoire du premier trimestre 2024

Evolution contrastée des activités des industries alimentaires et de tabac en T4 2023 et T1 2024

Graphique 2 : Evolution de l'indice brut des industries alimentaires et de tabac de T1 2007 à T1 2024

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

L'indice de la production industrielle de la branche « industries alimentaires et de tabac » renseigne une progression de 2,1% au quatrième trimestre 2023 en glissement annuel. Cette évolution positive de la production résulte des améliorations de 10,3% ; et de 15,6% réalisées par les activités de fabrication des boissons ainsi que les activités de travail de graines. Ces activités ont contribué 7,6 et 0,1 points de pourcentage à la croissance de la production de cette branche.

Quant au premier trimestre 2024, l'indice renseigne en revanche un recul de 1,5% de l'activité de cette branche en glissement annuel. Les activités de fabrication des produits alimentaires n.c.a, celles de fabrication de boissons, celles de travail de graines ainsi que celle de fabrication des produits alimentaire à base de céréales n.c.a étant les principaux promoteurs de cette décroissance des niveaux de (-14,4%) ; (-2,0%) ; (-56,4%) et (-26,5) avec des contributions négatives de 1,7 ; 1,6 ; 0,1 et 0,1 points de pourcentage.

Tableau 2: Indices de la production industrielle par branches regroupées des industries alimentaires et de tabac de T1 2019 à T1 2024

SOUS BRANCHES / BRANCHES		Transformation et conservation des fruits et légumes	Fabrication de corps gras	Travail des grains; fabrication des produits amylacés	Fabrication de produits alimentaires a base de cereales nca	Fabrication de produits alimentaires nca	Fabrication de boissons	Fabrication de produits à base de tabac	
Pondérations		0,0	1,2	2,7	0,7	24,1	66,9	4,6	
2019	T1	0,0	75,1	11,7	50,3	84,3	151,5	95,7	
	T2	0,0	23,1	0,0	35,8	71,4	164,6	97,6	
	T3	0,0	80,8	0,8	53,0	128,0	202,9	110,5	
	T4	0,0	210,5	31,9	53,4	108,9	161,4	113,4	
2020	T1	0,0	73,7	6,2	51,2	77,8	159,1	158,8	
	T2	0,0	22,3	0,0	59,8	77,1	163,2	123,7	
	T3	0,0	81,9	0,0	53,0	122,6	201,6	224,6	
	T4	0,0	212,6	21,0	57,3	98,3	173,9	198,7	
2021	T1	0,0	75,8	37,4	64,1	75,7	169,8	133,0	
	T2	0,0	20,4	2,6	50,5	76,0	180,7	177,4	
	T3	0,0	83,6	7,1	51,6	115,0	195,3	148,4	
	T4	0,0	211,5	49,0	57,3	95,7	175,7	165,0	
2022	T1	0,0	74,7	0,0	60,3	73,3	172,2	241,3	
	T2	0,0	20,3	0,0	49,9	70,7	193,6	296,0	
	T3	0,0	80,4	0,0	67,1	114,3	199,0	246,6	
	T4	0,0	209,6	33,4	63,1	123,9	188,0	242,2	
2023	T1	0,0	73,5	12,0	63,2	71,8	175,8	159,3	
	T2	0,0	20,6	0,0	48,7	74,0	182,0	235,7	
	T3	0,0	79,7	16,3	54,9	93,0	213,7	253,4	
	T4	0,0	209,8	38,6	54,4	86,4	207,3	234,1	
2024	T1	0,0	73,6	5,2	46,5	61,4	172,3	224,3	
Var. (%)	Trimes.	-	163,2	136,3	-0,9	-7,2	-3,0	-7,6	
	Gliss. annuel	-	0,1	15,6	-13,8	-30,3	10,3	-3,3	
Contribution à la variation trimestrielle		T4 2023/T3 2023	0,0	0,8	0,3	0,0	-0,9	-2,4	-0,5
Contribution à la variation en glissement annuel		T4 2023/T4 2022	0,0	0,0	0,1	0,0	-5,3	7,6	-0,2
Var. (%)	Trimes.	-	-64,9	-86,4	-14,5	-28,9	-16,9	-4,2	
	Gliss. annuel	-	0,2	-56,4	-26,5	-14,4	-2,0	40,8	
Contribution à la variation trimestrielle		T1 2024/T4 2023	0,0	-0,9	-0,5	0,0	-3,5	-13,5	-0,3
Contribution à la variation en glissement annuel		T1 2024/T1 2023	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-1,7	-1,6	2,1

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=1

Croissance annuelle continue en T4 2024 et en T1 2024 de la production des industries pétrolières, chimiques, caoutchouc et plastiques.

Graphique 3 : Evolution de l'indice brut des industries pétrolières, chimiques, caoutchoutiques et plastiques de T1 2007 à T1 2024

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

L'activité de production des industries pétrolières, chimiques, caoutchouc et plastiques s'est bonifiée de 30,7% par rapport au même trimestre de l'année 2022. Cette augmentation est principalement imputable à la performance notée dans la fabrication des produits en matières plastiques dont la production a augmenté de plus de 300% tout en contribuant 36,9 points de pourcentage à cette croissance.

Il est à signaler que cette hausse de la production du plastique a été tirée par la production des casiers PUC dont la fabrication se fait sur commande et est presque saisonnière.

La fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien a aussi contribué à cette croissance en réalisant un accroissement de 14,8% avec une contribution de 0,1 points.

Au premier trimestre 2024, la production de cette branche s'est aussi améliorée de 31,1% par rapport au même trimestre de l'année 2023. Cette croissance résulte totalement à la performance notée dans la fabrication des produits en matières plastiques dont la production a augmenté de plus de 130% tout en contribuant 24,5 points de pourcentage à cette croissance. La production de bidons en plastique étant celle qui a tiré positivement cette croissance de la production du plastique.

Croissance annuelle continue en T4 2024 et T1 2024 de la production des industries métalliques.

Graphique 4 : Evolution de l'indice brut des industries métalliques de T1 2007 à T1 2024

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

L'analyse de l'indice annuel de de la branche des industries métalliques montre que sa production a progressé de 67,3% et de 25,7% respectivement au quatrième trimestre 2023 et au premier trimestre 2024. Cette augmentation de la production est principalement liée au relèvement des activités de sidérurgie et première transformation de l'acier en hauteur de plus de 100% et de 42,5% respectivement pour les deux périodes avec des contributions positives de 41,6 et de 21,1 points de pourcentage à cette croissance

Croissance annuelle contrastée en T4 2023 et T1 2024 de l'activité de la branche des autres industries de fabrication

Graphique 5 : Evolution de l'indice brut des autres industries de fabrication de T1 2007 à T1 2024

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

L'indice de la production industrielle de la branche des « autres industries de fabrication », au quatrième trimestre 2023, montre que la production de cette branche est en hausse de 4,0% en glissement annuel grâce aux activités de fabrication n.c.a dont la production s'est améliorée de 4,0%.

Considéré au premier trimestre 2024, l'indice montre une situation de décroissance de 2,0% de la production de cette branche par suite du mauvais comportement affiché, en cette période, par les activités de fabrication n.c.a dont la production a reculé de 2,0%.

Croissance annuelle en T4 2023 et en T1 2024 de la production de l'industrie énergétique

Graphique 6 : Evolution de l'indice brut de la production de l'énergie de T1 2007 à T1 2024

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

Au troisième trimestre 2023, en glissement annuel, l'indice de la production industrielle de la branche énergétique renseigne une progression de 51,5% de sa production. Le principal contributeur à cette croissance l'activité de la production et la distribution d'électricité qui s'est améliorée de 70,3% avec un apport positif de 34,0 points de pourcentage à cette croissance.

Au premier trimestre 2024, la production de l'énergie s'est aussi améliorée de 11,9% par rapport au même trimestre de l'année précédente. L'activité de la production et la distribution d'électricité reste toujours le principal promoteur de cette croissance avec une augmentation de 17,3% qui a contribué positivement 12,4 points de pourcentage.

La principale sous-branche de ce secteur qui est la production et distribution d'électricité a connu une hausse particulière par le fait que depuis janvier 2023, une nouvelle centrale hydroélectrique de Ruzibazi est en activité.

En plus de la centrale hydroélectrique de Ruzibazi, il est à signaler qu'une autre nouvelle centrale hydroélectrique de Rusumo est aussi en activité depuis le mois de novembre 2023 et les deux centrales fournissent plus 30% de la production intérieure en électricité.

III. Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle par type d'industries

Au quatrième trimestre 2023, la production des industries manufacturières s'est améliorée de 4,4% et celle du secteur énergétique s'améliorant de 51,5% en glissement annuel.

Quant au premier trimestre 2024, les industries manufacturières ont réalisé une légère hausse de 0,5% et les industries énergétiques progressant de 11,9% en glissement annuel.

Graphique 7 : Evolution des indices par types d'industries de T1 2007 à T1 2024

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

ANNEXES

Annexe 1 : Indice de la production industrielle par branches d'activités regroupées de T1 2017 à T1 2024

	BRANCHES REGROUPEES	Ind. extractives	Ind. Alimentaires et tabacs	Ind. Textiles et cuir, y compris « l'égrenage du coton »	Ind. Papier, carton et édition, imprimerie	Ind. Pétrolières, chimiques, plastiques	Ind. Métalliques	Autres ind. de fabrication	Électricité, gaz et eau	ENSEMBLE
	Pondérations	77,4	7833,6	103,9	165,2	245,7	209,8	149,5	1215	10000
2017	T1	0,0	117,3	0,0	13,8	95,7	201,5	59,1	138,6	116,4
	T2	0,0	135,7	0,0	22,3	145,3	207,9	36,5	132,8	131,3
	T3	560,5	164,7	253,7	12,0	122,2	224,4	83,2	135,0	161,5
	T4	0,0	143,4	0,0	17,0	139,5	127,9	38,2	174,7	140,5
2018	T1	0,0	129,5	0,0	3,9	98,1	142,2	27,7	174,0	128,5
	T2	0,0	133,4	0,0	10,2	137,2	223,4	30,9	185,1	135,7
	T3	661,5	161,3	238,0	11,1	192,1	167,7	34,2	180,0	164,8
	T4	0,0	136,2	0,0	7,0	208,9	77,9	34,9	181,4	136,1
2019	T1	0,0	127,5	0,0	0,2	138,2	46,7	18,0	187,5	127,3
	T2	0,0	132,2	0,0	0,1	167,6	70,6	15,1	201,7	133,9
	T3	665,2	172,8	91,9	0,3	149,4	264,8	55,9	199,6	175,8
	T4	0,0	143,0	0,0	1,0	241,3	174,4	59,2	192,3	145,9
2020	T1	0,0	133,7	0,0	0,2	206,0	147,6	23,5	199,6	137,5
	T2	0,0	134,1	0,0	0,7	168,5	159,6	19,3	240,8	142,0
	T3	605,9	175,9	91,9	1,6	253,0	276,8	25,7	199,9	180,2
	T4	0,0	152,4	0,0	6,7	210,1	231,6	25,7	197,7	154,0
2021	T1	0,0	140,2	0,0	2,0	179,9	190,0	23,5	185,0	141,1
	T2	153,2	147,9	0,0	4,3	183,4	306,7	19,3	191,4	151,6
	T3	621,8	166,6	128,3	3,9	220,4	352,2	30,5	206,6	175,1
	T4	0,0	152,2	0,0	7,5	237,6	193,0	25,1	198,3	153,7
2022	T1	0,0	145,1	0,0	1,4	214,7	209,9	20,5	207,3	148,9
	T2	380,2	160,6	0,0	3,4	161,4	142,4	17,1	209,7	161,5
	T3	726,5	173,3	82,3	1,0	202,4	303,8	28,2	176,1	175,4
	T4	0,0	170,3	0,0	1,2	140,1	161,0	22,5	168,1	161,0
2023	T1	0,0	143,7	0,0	0,5	152,0	204,3	17,3	239,8	150,0
	T2	144,7	150,8	0,0	1,8	157,2	191,4	15,3	254,5	158,3
	T3	691,5	178,6	220,4	0,9	164,1	277,4	25,6	243,9	187,4
	T4	0,0	173,9	0,0	0,2	183,1	269,3	23,4	254,8	177,7
2024	T1	0,0	141,6	0,0	0,0	199,3	256,9	17,0	268,4	154,0

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

Annexe 2 : Indice de la production industrielle par types d'industries de T1 2018 à T1 2024

	TYPE D'INDUSTRIES	INDUSTRIES EXTRACTIVES	INDUSTRIES MANUFACTURIERES	ENERGIE	ENSEMBLE
	Pondérations	77,35	8707,65	1215	10000
2018	T1	0,0	123,3	174,0	128,5
	T2	0,0	130,0	185,1	135,7
	T3	661,5	158,2	180,0	164,8
	T4	0,0	131,0	181,4	136,1
2019	T1	0,0	120,1	187,5	127,3
	T2	0,0	125,6	201,7	133,9
	T3	665,2	168,1	199,6	175,8
	T4	0,0	140,7	192,3	145,9
2020	T1	0,0	130,1	199,6	137,5
	T2	0,0	129,5	240,8	142,0
	T3	605,9	173,6	199,9	180,2
	T4	0,0	149,2	197,7	154,0
2021	T1	0,0	136,2	185,0	141,1
	T2	153,2	146,0	191,4	151,6
	T3	621,8	166,7	206,6	175,1
	T4	0,0	148,8	198,3	153,7
2022	T1	0,0	142,0	207,3	148,9
	T2	380,2	152,8	209,7	161,5
	T3	726,5	170,4	176,1	175,4
	T4	0,0	161,5	168,1	161,0
2023	T1	0,0	138,8	239,8	150,0
	T2	144,7	145,0	254,5	158,3
	T3	691,5	175,1	243,9	187,4
	T4	0,0	168,5	254,8	177,7
2024	T1	0,0	139,4	268,4	154,0
Var. (%)	Trimes.(T4 2023/T3 2023)	-100,0	-3,7	4,4	-5,2
	Gliss. Annuel (T4 2023/T4 2022)	-	4,4	51,5	10,4
Var. (%)	Trimes.(T1 2024/T4 2023)	-	-17,3	5,3	-13,3
	Gliss. Annuel (T1 2024/T1 2023)	-	0,5	11,9	2,7

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100